

ZONE de SECOURS

HAINAUT CENTRE

Place Communale 1

7100 LA LOUVIERE

Secrétaire du Conseil :

Pina ALONGI

Tél : 064/27.79.60

Email : palongi@lalouviere.be

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil Zonal

11 mars 2015

M. J. GOBERT (La Louvière), Président
M. V. LOISEAU (Dour),
M. X. DUPONT (Ecaussinnes),
M. O. SAINT AMAND (Enghien),
M. D. DRAUX (Frameries),
M. E. THIEBAUT (Hensies),
M. D. OLIVIER (Saint-Ghislain),
Mme B. CULQUIN (Jurbise),
Mme I. GALANT (Lens),
Mme V. DAMEE (Quiévrain),
Mme B. POLL (Seneffe),
M. JC DEBIEVE (Boussu),
Mme A. TOURNEUR (Estinnes),
M. L. DEVIN (Binche),
M. K. DEVOS (Chapelle-les-Herlaimont),
M. C. MOUREAU (Morlanwelz),
M. JP. LEPINE (Quaregnon), Bourgmestres

Mme P. ALONGI, Secrétaire du Conseil
M. P. STAQUET, Commandant de la zone

M. BARVAIS (Mons), Président CPAS, Expert

**OBJET : Fonds d'achats globalisés - Achat de matériel - promesses 2014 -
Signature des fiches techniques - Approbation**

Le conseil zonal, en séance publique ;

Vu la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile notamment son article 117 précisant la création d'une centrale d'achat créée au sein de la Direction générale de la Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur ;

Vu la création de ladite la centrale de marchés le 04 avril 2011 ;

Vu la décision du Conseil de prézone du 23 décembre 2014 d'adhérer à la centrale d'achat ;

Considérant l'opportunité d'obtenir une subvention du SPF Intérieur de 75 % du prix pour l'achat des équipements via les fonds globalisés ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir une avance de trésorerie en raison des délais entre les promesses fermes de subsides et le financement effectif ;

Considérant que par courriel du 28 janvier 2015, le SPF Intérieur a confirmé la liste des biens promis pour l'année 2014 au profit de certains services d'incendie dont la zone de secours Hainaut-centre ;

Considérant que ladite liste est fixée comme suit :

1 autopompe multifonctionnelle,
6 pompes DPI 400
1 camion feux de forêt
3 véhicules de signalisation.

Considérant la nécessité d'approuver les fiches techniques des différents équipements ;

DECIDE :

Article 1 : de marquer son accord sur la liste des promesses 2014 attribuées par le SPF Intérieur dans son courriel du 28 janvier 2015 ;

Article 2 : d'autoriser le SPF Intérieur à prélever, après livraison, le montant à payer par la zone de secours sur le compte ouvert BE 63 091 - 019 54 34 - 08 auprès de la Banque Belfius ;

Article 3 : de marquer un accord sur les fiches techniques reprises en annexe de la présente délibération et d'autoriser la délégation de signature des fiches techniques portant sur le matériel acquis à Monsieur Yannick VAN DER DONCKT, Major et Directeur Logistique ;

Par le Conseil:

**La Secrétaire du Conseil,
Pina ALONGI**

**Le Président du Conseil,
Jacques GOBERT**

Pour expédition conforme :

La Secrétaire du Conseil,

Pina ALONGI

Le Président du Conseil,

Jacques GOBERT